

SEANCE DU 17 AVRIL 2014

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
A délibéré : 15

L'an deux mil quatorze, le dix sept avril à vingt heures , le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Christiane ZOBENBULLER, Maire,

Convocation du :
11 avril 2014

Etaient présents : **Mmes LEROY. ZOBENBULLER.**
Mrs BAY NOUAILHAT. BOGNON. ERARD (arrivé à 20 h 20). FOLIN.
GODILLOT. KASAD. MARCHE. (arrivé à 20 h 09). RACLOT.
SIMAO (arrivé à 21 h 35). VERCHERE.VIENT.

Secrétaire de séance :
Guy VERCHERE

Absent non excusé :
Absents excusés :
Me Marie-Claude THIEBAUT donne pouvoir à M. GODILLOT J-Pierre
M. Emmanuel MULIN donne pouvoir à M. Franck RACLOT

Reçue en préfecture et
Certifiée exécutoire
le 22 avril 2014

01- BUDGET PRIMITIF 2014 DU BUDGET PRINCIPAL :

Madame le maire présente le budget primitif du budget PRINCIPAL, dont les résultats sont les suivants :

SECTION DE D'EXPLOITATION :

-Dépenses = 301 308.00
-Recettes = 410 469.87

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-Dépenses = 165 154.09
-Recettes = 165 154.09

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

02- OUVERTURE DE CREDIT AU BUDGET FORET :

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'inscrire un crédit supplémentaire en section d'investissement du budget forêt à l'article 2117 d'un montant de 4 800,00 €.

Cette dépense sera financée par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement dégagé au budget primitif.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des membres présents.

DIVERS :

❶ ASSOCIATION DE GESTION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Monsieur Claude BOGNON présente le concept et le but de l'association, il souhaite ne pas poursuivre la gestion de la salle polyvalente et donne sa démission.

Messieurs Jean-Pierre Godillot, Jonathan Erard et Georges Bay Nouailhat se proposent pour composer le bureau.

Un assemblée générale sera programmée pour entériner l'élection du nouveau bureau.

❷ ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE :

Cette association principalement créée pour gérer les terrains de tennis, n'a pratiquement plus d'adhérents. Après discussion, ce sujet sera étudié par la commission « Vie du Village ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 20.